

**EXERCICE 2017**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
Délibération n°D-CA/2017-60

Le conseil d'administration s'est réuni le 24 octobre 2017 en séance plénière, sur convocation du Président de l'Université adressée le 13 octobre 2017.

**VU** le Code de l'éducation ;  
**VU** les statuts de l'Université ;  
**VU** le décret n°2012-752 et l'arrêté FCPE1531035A ;

**Point de l'ordre du jour** : II<sup>ème</sup> Partie – P3.2 – Logement de fonction

**Exposé de la décision :**

L'administratrice du Centre universitaire des Saints-Pères (CUSP) et mandataire IGH a sollicité l'attribution d'une convention d'occupation précaire avec astreinte (COP/A).

Toutefois, considérant d'une part les dispositions de l'arrêté susvisé et les fonctions effectivement exercées par l'intéressée, il y a lieu de proposer l'attribution d'une concession de logement par nécessité absolue de service (NAS).

**Le Conseil d'administration approuve la concession de logement par nécessité absolue de service telle que présentée en séance.**

**Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration approuve la présente délibération.**

<b>Nombre de membres constituant le Conseil : 36</b>
<b>Quorum : 18</b>
<b>Nombre de membres participant à la délibération : 25</b>
Abstentions : 0
<b>Votes exprimés : 25</b>
Contre : 0
Pour : 25

Fait à Paris, le

**20 NOV. 2017**

Le Président



Frédéric DARDEL

Classé au registre des délibérations du Conseil d'administration, consultable au secrétariat de la Direction des affaires générales et juridiques

Publié sur le site internet de l'Université le :  
Transmis au Recteur le :

**20 NOV. 2017**

**20 NOV. 2017**